

Image not found or type unknown



Deces locataire droit bailleur

Par **sylgwen**, le **08/02/2010** à **17:09**

Bonjour,rnsuite au décès par suicide de mon locataire, des sceller judiciaire ont été poser par la gendarmerie qui traite cette affaire.rnou puis je me renseigner sur mes droits afin de récupérer mon logement.rnpar avance merci de votre attention apporter a ma requête.rnrnveuillez agréer mes salutations distingués.rnrnMr LAROCLETTE C.